

# 1851 : L'ÉMIGRATION VALAISANNE POUR L'ALGÉRIE

**En 1848, les difficultés financières et les dissensions politiques en Valais contribuent à un contexte favorable à l'émigration. La même année le gouvernement français, après la conquête de l'Algérie en 1830, entreprend d'en faire une colonie de peuplement, mais le recrutement sur sol français ne suffit pas à satisfaire ses ambitions.**

Pour repeupler les villages et cultiver les terres dont ont été expulsées les populations indigènes, il charge ses préfets de mener une propagande en Europe du Nord afin de recruter des candidats à l'émigration. C'est ainsi que des recruteurs ont opéré sur sol valaisan, tandis que certains Valaisans ont pris d'eux-mêmes l'initiative de contacter les autorités françaises pour s'enquérir des conditions d'un départ pour l'Algérie.

Les premiers Valaisans qui se sont établis en Algérie vont produire un effet d'appel sur d'autres candidats, grâce à des lettres envoyées à leurs proches restés au pays. Plusieurs dizaines de familles bas-valaisannes s'installeront ainsi en Algérie, surtout dans le village d'Ahmar El Aïn, dans le nord, entre 1851 et 1855, rejoignant les quelques émigrants qui s'y étaient déjà établis durant les années 1840. Ces départs sont considérés sur le moment comme une « émigration de débarras », tant par la presse valaisanne qui les condamne sévèrement que par les autorités françaises qui protesteront auprès du gouvernement valaisan. Dans les années qui suivent les premiers départs, le gouvernement valaisan commencera à prendre des mesures pour fixer des conditions plus strictes à l'émigration, notamment en imposant de disposer d'une somme d'argent suffisante pour couvrir les frais d'émigration. Il demeure qu'une majorité des émigrants à destination de l'Algérie auront dû vendre tous leurs biens pour financer leur voyage et leur établissement.

Dans certaines localités valaisannes, cette émigration pour l'Algérie a pris des proportions considérables. Pour le seul village de Saxon, ce sont 186 personnes qui s'y rendirent durant l'année 1851, ce qui représente presque un habitant sur cinq. Durant cette même année, plus de mille Valaisans au total y ont tenté leur chance, provenant presque exclusivement des districts bas-valaisans. Dans le Haut-Valais, on ne dénombre au total que 16 départs pour l'Algérie.

Les mauvaises nouvelles parvenant des émigrés dès la fin de l'année 1851 ont pour effet de réduire fortement les départs. Dans les deux années qui ont suivi l'établissement en Algérie, on compte 170 décès parmi les Valaisans, surtout à cause de la malaria. Les retours en Valais se font nombreux et les nouveaux départs durant les trois années suivantes ne les compenseront pas : 200 retours ont déjà eu lieu en 1851, puis 153 jusqu'en 1857. Leur réintégration en Valais se fera dans des conditions très difficiles.

En 1854 va germer le projet de recruter à nouveau en Valais et dans d'autres cantons catholiques, en vue du peuplement de la commune de Medjez-amar où se trouve un orphelinat tenu par les chanoines de l'Abbaye de Saint-Maurice. Ce projet, dans lequel le gouvernement français voit la possibilité de contrebalancer la présence protestante suisse en Algérie, ne verra jamais le jour.

## RÉFÉRENCES

Eric Maye, « L'émigration valaisanne en Algérie au XIXe siècle », dans *Annales valaisannes*, 1997, p. 131-232.

Patrick Willisch, « Das Wallis in Bewegung. Ein Forschungsbericht zur Migrationsgeschichte im 19. und 20. Jahrhundert », dans *Blätter aus der Walliser Geschichte*, 48 (2016), p. 85-172.

François-Marie Bussard, « La coopération de l'Abbaye de St-Maurice à l'oeuvre missionnaire », dans *Echos de Saint-Maurice*, 34 (1935), p. 25-134.

Utilisateur:

Mot de passe:

[Mot de passe oublié?](#) / [Créer un compte](#)

---